

AutoDépannage Feve - Problème avec l'entretien professionnel



Problème

Je voudrais finir de saisir l'EP de la précédente campagne, pouvez-vous m'ouvrir des droits ?



Solution

La campagne d'entretiens professionnels fonctionne avec une date de début et une date de clôture. Souvent cette date est prolongée jusqu'en septembre ou octobre pour justement permettre à tous les encadrants de finir de saisir leurs comptes rendus. L'outil n'est pas paramétrable pour ouvrir des droits à une seule personne, une fois ouvert, c'est tout l'établissement qui y a de nouveau accès. Nous vous invitons à respecter les dates de campagne comme le font la majorité des encadrants.

Tant qu'une nouvelle campagne n'est pas ouverte, il est possible de demander une autorisation exceptionnelle d'ouverture de Feve sur un créneau donné (max une demi-journée). Une fois qu'une nouvelle campagne a démarré, il n'est plus du tout possible d'intervenir sur les comptes rendus précédents, c'est pourquoi il est indispensable de bien finaliser ses saisies pendant la campagne en cours.



Contacts

En cas de non résolution de votre problème, vous pouvez ouvrir un ticket auprès du Centre d'Assistance Numérique (CANuM)

[Formulaire d'incident Feve](#)

[Retour à la FAQ](#)

From:

<https://wiki.univ-nantes.fr/> - **Wiki**

Permanent link:

https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:sig:feve_entretien_professionnel_1&rev=1648458726

Last update: **2022/03/28 11:12**

